



RESEAU DEPARTEMENTAL DE SUIVI DES EAUX SOUTERRAINES

Etat des ressources en eaux souterraines

- Situation début novembre 2022

Le réseau départemental de suivi des eaux souterraines a été mis en place en 2016 par la Mission d'Assistance à la Gestion de l'Eau (MAGE) du Conseil départemental du Cantal.

Dix-neuf ressources constituent actuellement ce réseau. Ces dernières ont été choisies pour leur situation géologique (socle, volcanisme), pour la qualité des chroniques de débits existantes et pour leur répartition géographique sur le territoire.

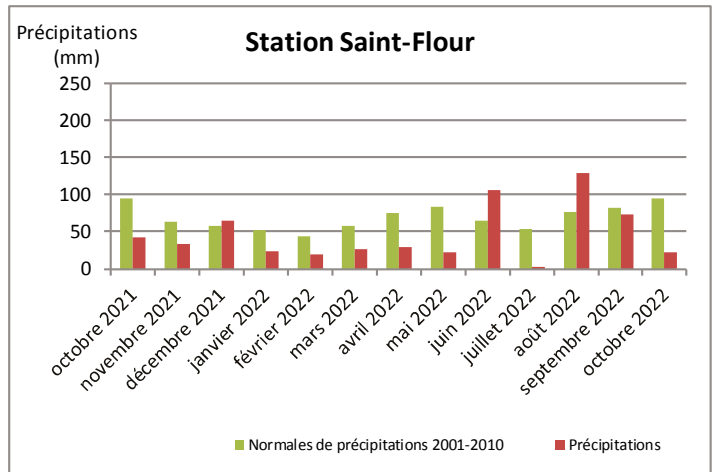
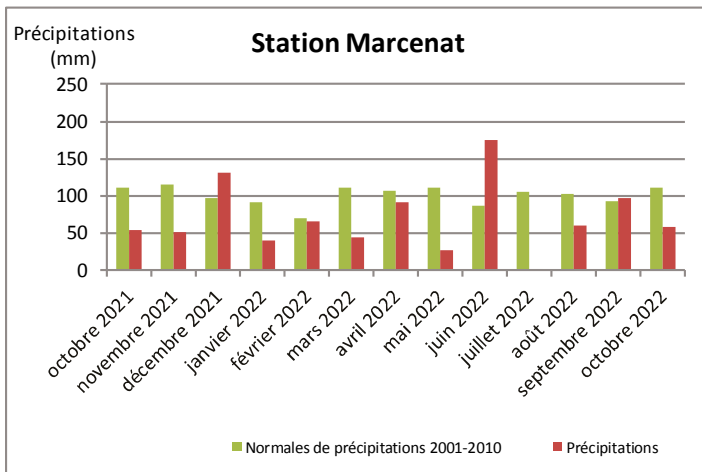
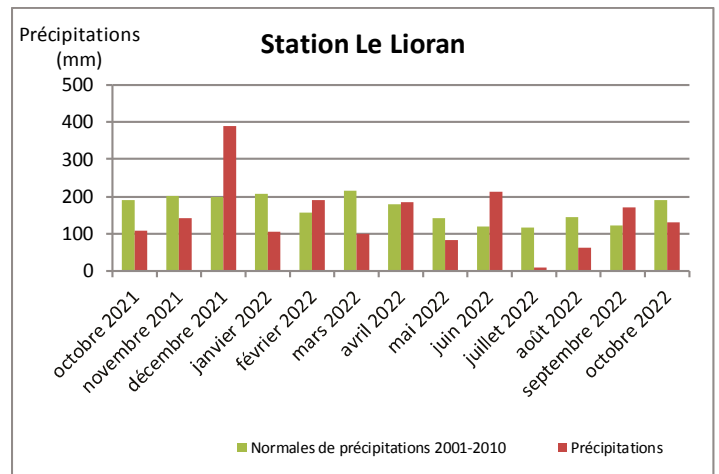
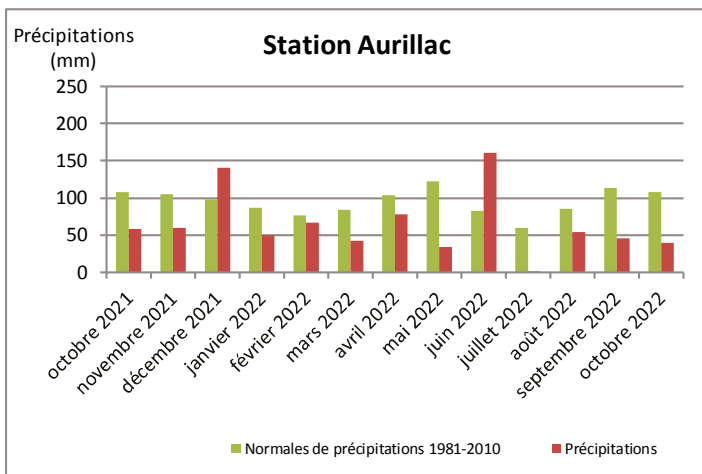
Le suivi des sources et la réalisation des mesures de débits sont assurés à fréquence mensuelle (dans la mesure du possible) par les collectivités gestionnaires de l'eau. Les données sont bancarisées, traitées et synthétisées par la MAGE qui réalise trimestriellement ce bulletin d'information (mensuellement si le contexte hydrogéologique l'exige).

L'objectif de ce réseau est d'améliorer la connaissance des ressources du Département et d'assurer une veille objective et pertinente sur les évolutions à court, moyen et long terme des débits mesurés.



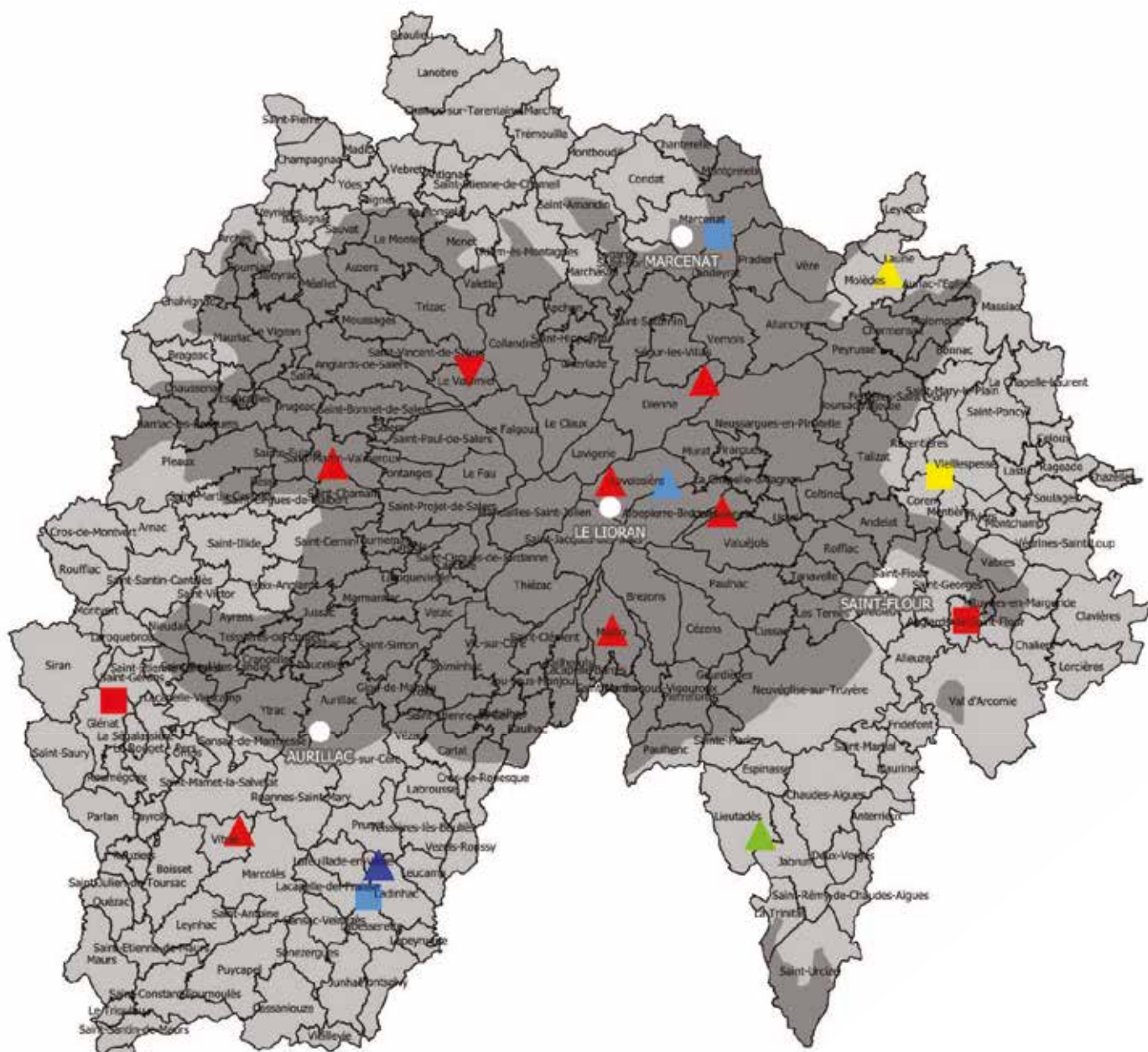


Pluviométrie (source données : météoFrance)



La pluviométrie du mois septembre est très contrastée sur le département : supérieure aux normales de saison sur les Monts du Cantal (+ 41%), conforme aux normales sur le Nord Cantal (+ 5%) et Saint-Flour (- 9%), inférieure aux normales sur Aurillac (- 60%). Le mois d'octobre est de nouveau largement déficitaire sur l'ensemble du territoire :

- 31% sur les Monts du Cantal, -48% sur le Nord Cantal, -63% sur Aurillac et -77% sur Saint-Flour par rapport aux normales de saison. Le déficit pluviométrique global sur l'année 2022 se poursuit. Le manque de pluies suffisantes ne permet toujours pas la recharge des aquifères.



LEGENDE

Carte géologique simplifiée

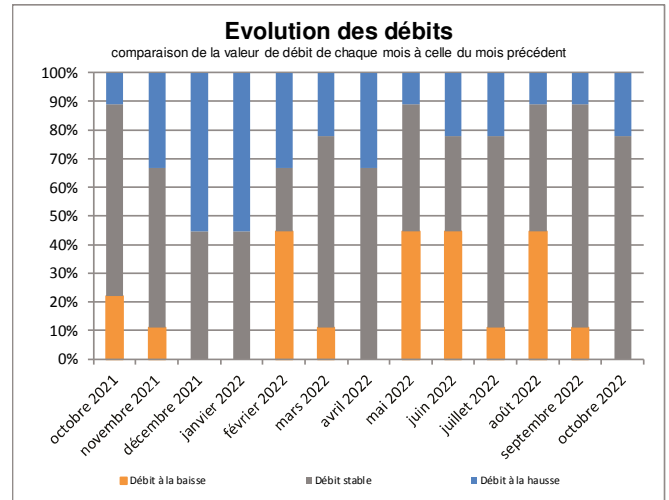
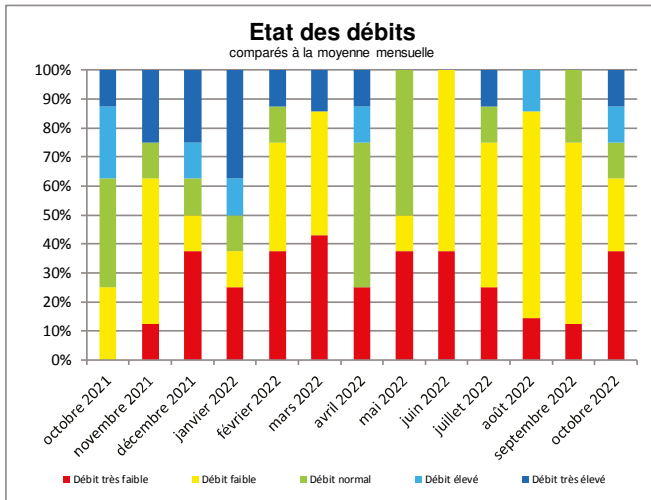
- Socle
- Volcanisme
- Station Météo France

Situation des débits

- Etat des débits
 - Débit très élevé
 - Débit élevé
 - Débit normal
 - Débit faible
 - Débit très faible
- Evolution des débits
 - ▲ Tendence à la hausse
 - Tendence stable
 - ▼ Tendence à la baisse



Suivi des ressources situées en domaine de socle



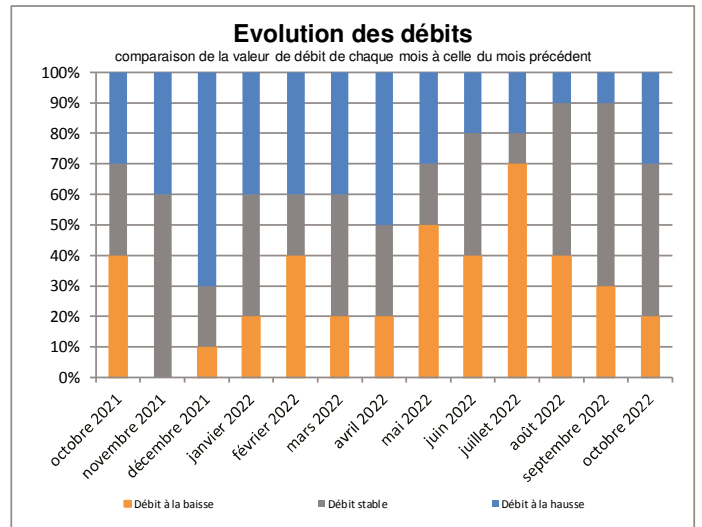
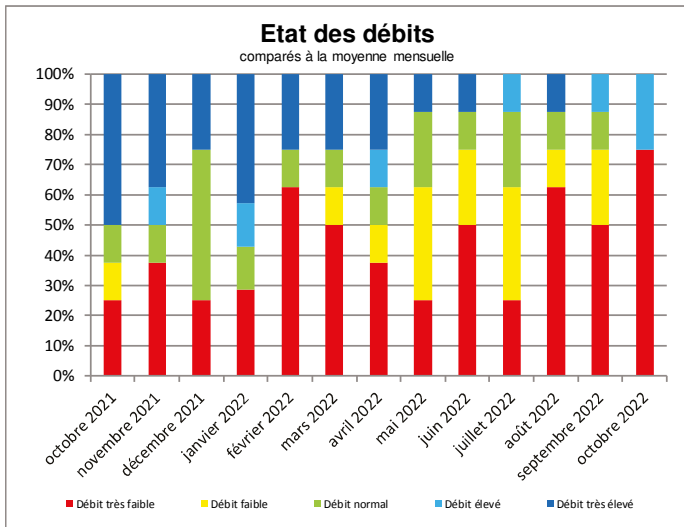
En domaine de socle, la situation est contrastée. Certaines sources présentent des débits très faibles par rapport aux normales de saison (près de 40% des ressources suivies). D'autres sources ont des débits plus élevés que la normale. Le graphique de droite montre une tendance à la stabilisation des débits pour le mois d'octobre.

Les collectivités gestionnaires de l'eau potable doivent poursuivre la surveillance des débits des sources et des consommations en eau. La sécheresse n'est pas encore terminée pour les eaux souterraines.





Suivi des ressources situées en domaine volcanique



En domaine volcanique, la situation demeure très préoccupante en septembre puis en octobre : 75% des ressources suivies présentent un débit très faible par rapport aux normales de saison. Seules 2 ressources ont un débit élevé pour la saison.

Le graphique de droite illustre le contraste du domaine volcanique : les pluies excédentaires sur les Monts du Cantal au mois de septembre ont permis de

faire remonter rapidement les débits de certaines sources (30%) en octobre. Elles ont également permis de stabiliser le débit de la moitié des ressources suivies.

La vigilance demeure pour la gestion des réseaux d'eau potable. Les débits sont très faibles et avec le retour des animaux dans les étables, les demandes en eau vont être plus fortes. La sécheresse n'est pas encore terminée pour les eaux souterraines.





Restrictions des usages de l'eau

A l'échelle départementale

Le Préfet du Cantal a pris un nouvel arrêté préfectoral en date du 15 novembre 2022 relatif à la limitation provisoire des usages de l'eau :

- Restriction de niveau 1 « alerte » : zone de gestion Auze Sumène.
- Vigilance : zones de gestion Aubrac, Célé. Tous les usagers sont invités à limiter leur consommation d'eau dans le cadre d'une gestion raisonnée de la ressource quelle que soit la nature de cette ressource.
- Plus aucune limitation sur le reste du département.

A l'échelle communale

Depuis le mois d'octobre, certaines collectivités connaissent de nouveau des baisses importantes de leurs ressources en eau. Elles ont recours à des citernes pour remplir les réservoirs. Certains ont également pris des arrêtés de limitation provisoire des usages de l'eau.

Remerciements aux communes participantes :

ANGLARDS-DE-SAINT-FLOUR, ARNAC, DIENNE, GLENAT, LADINHAC, LAURIE, LAVASTRIE, LAVEISSENET, LAVEISSIERE, LIEUTADES, MALBO, MARCENAT, SAINT-MARTIN-VALMEROUX, VAL D'ARCOMIE, COREN-LES-EAUX JOU-SOUS-MONJOU, VITRAC ET LE VAULMIER.



Prochain
bulletin :
janvier 2023

RÉSEAU DÉPARTEMENTAL DE SUIVI DES EAUX SOUTERRAINES

Mission d'Assistance à la Gestion de l'Eau (MAGE) du Conseil départemental du Cantal

**Hôtel du Département
28 avenue Gambetta
15015 Aurillac Cedex
04 71 43 01 98**